

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 8 juillet 2016

Délibération n° 2016 – 08/07/2016 – 3

Désignation de représentants de l'Université de Bourgogne au conseil de direction de l'association « Université fédérale Bourgogne Franche-Comté »

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU la délibération du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
- VU les statuts de l'association Université fédérale Bourgogne Franche-Comté et notamment son article 7

Après en avoir délibéré

a procédé à l'élection, avec 18 voix pour, 4 voix contre, 7 abstentions, de :

- **Monsieur Alain BONNIN**
- **Monsieur Sylvain COMPAROT**
- **Monsieur Kevin GARNIER**
- **Monsieur Louis de MESNARD**
- **Monsieur Pascal NEIGE**

pour siéger au conseil de direction de l'association « Université fédérale Bourgogne Franche-Comté ».

Dijon, le 11 juillet 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement